

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **21 (1885)**

Heft 13

PDF erstellt am: **16.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

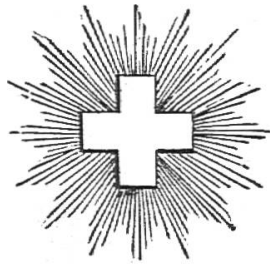
Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

**DIEU — HUMANITÉ — PATRIE**

PORRENTRUY

*XXI<sup>e</sup> Année.*



1<sup>er</sup> JUILLET 1885.

N<sup>o</sup> 13.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Chronique vaudoise. — Etude de langue et exercices de style. — La géoplastie ou géoplastique. — Bibliographie. — Anecdotes scolaires. — Chronique scolaire. — La Moisson, poésie. — Partie pratique: Français. Qualités des formes de composition. Récapitulation. Dictée. Leçon de choses. Mathématiques.

---

## CHRONIQUE VAUDOISE

Vos lecteurs n'ignorent pas que nous avons eu dans le canton de Vaud une révision de la Constitution, qui a amené une petite révolution dans notre Conseil d'Etat, à la suite de laquelle l'honorable M. J. Berney, chef du département de l'Instruction publique et des cultes depuis trois ans, a quitté définitivement ce corps, dont il faisait partie depuis 1862. — Son passage au département de l'Instruction publique a été trop court pour qu'il ait pu être marqué par des réformes qui font époque. Il nous a valu cependant les cours complémentaires, mesure dont les résultats sont loin de répondre aux espérances que cette institution avait fait naître. M. B. s'est montré généralement bienveillant envers le corps enseignant. Il comptait revoir le programme, non pour le bouleverser ni pour le restreindre, mais pour l'accommoder toujours plus aux exigences du jour. Il avait à cet effet consulté des personnes du métier et réuni des matériaux que les événements ne lui ont pas permis d'utiliser.

Son successeur, M. E. Ruffy, ne s'est pas encore manifesté à ses administrés immédiats par une mesure quelconque. On le

dit doué d'un esprit ouvert à toutes les idées généreuses et libérales. Il va être chargé d'appliquer l'article 17 de la nouvelle Constitution, article dont il a préparé l'adoption par un discours à la Constituante qui a fixé l'attention sur l'important objet des travaux manuels. Espérons que M. Ruffy saura s'inspirer, comme ses prédécesseurs, des vœux du corps enseignant, et qu'il tiendra compte bien plus des besoins réels du pays et des conditions dans lesquelles se meut notre instruction populaire, que des théories absolues d'une école qui feint d'ignorer les difficultés de chaque jour.

Il va donc prochainement avoir l'occasion de montrer son bon vouloir et son désir de tenir compte de l'opinion du corps enseignant ; c'est lorsqu'il s'agira de réviser la loi scolaire et de transformer en projet de loi cet alinéa de l'article 17 de la Constitution du 1<sup>er</sup> mars 1885, dont je viens de parler : « Il sera pourvu dans la même mesure à l'enseignement professionnel concernant l'agriculture, le commerce, l'industrie et les métiers. La loi règlera la participation de l'Etat et celle des communes à cette branche de l'enseignement. »

On a cru trouver dans cet alinéa l'introduction des travaux manuels à l'école primaire ; peut-être ne faut-il y voir que la possibilité de créer des écoles professionnelles, telles qu'il en existe dans plusieurs Etats. Si c'est réellement le travail manuel qui doit prendre place à l'école primaire, les conférences officielles de district, réunies dans la seconde moitié de mai, ont protesté d'avance contre cette innovation. En effet, consultées avec l'approbation du département de l'Instruction publique, par le comité central de la Société pédagogique vaudoise, avant l'adoption définitive de la Constitution, elles ont répondu à une série de questions de manière à montrer que les travaux manuels ne doivent pas prendre place dans nos horaires ni nos programmes. La première question qu'elles ont eu à examiner, de laquelle dépendent les autres, porte : « L'enseignement primaire tient-il suffisamment compte des besoins immédiats de la vie ? »

Avec un ensemble tout à fait inattendu, les conférences se sont généralement prononcées affirmativement sur cette question. « Oui, a dit celle d'Aigle, dans la mesure du nécessaire et du possible. L'école ne doit pas trop se préoccuper des besoins immédiats de la vie, attendu qu'ils varient d'un élève à l'autre. Elle doit avant tout s'étudier à former des élèves intelligents et moraux, et laisser aux parents le souci de préparer la carrière de leurs enfants. » La plupart des conférences ont répondu dans le même sens ; fort peu se sont prononcées en majorité pour l'introduction des travaux manuels tels qu'on nous les fait entrevoir. Presque toutes ont admis que les travaux de jardinage et d'arboriculture avec les grands, que les travaux frœbelliens continués et complétés avec les petits, sont tout ce qu'on peut

exiger de l'école primaire. — Si les conférences se sont montrées hostiles à l'installation des ateliers scolaires, elles ont en revanche entendu avec plaisir plusieurs rapports rédigés par des institutrices réclamant une organisation plus méthodique des travaux à l'aiguille pour les filles, travaux institués mais non réglementés comme ils méritent de l'être. Inutile d'ajouter que ces dames ont été chaudement appuyées dans leurs revendications.

On a aussi entendu résonner cette éternelle plainte : l'enseignement n'est pas assez pratique ! Pour l'amour du ciel, s'il ne l'est pas, à qui la faute ? n'est-ce pas à vous-mêmes, maîtres d'école, qui ne savez pas tirer un meilleur parti du programme ? Nulle part il ne vous prescrit de vous enfermer dans l'abstraction pure ; il vous sollicite au contraire à chaque page à faire ressortir les applications de la théorie. C'est vraiment vous souffleter vous-mêmes que de proclamer que votre enseignement n'est pas pratique.

Toute cette discussion sera reprise l'automne prochain dans notre réunion générale ; on pourra mieux dans ce moment apprécier l'opinion du corps enseignant sur cette importante innovation, la plus grave qui se soit offerte à ses délibérations. Espérons que chacun y apportant un esprit sérieux et des arguments qui entraînent la conviction, on arrivera à une solution vraiment progressive.

Au moment de clore cette correspondance, je reçois l'*Histoire sainte à l'usage des écoles et des familles* (A. T.) par Th. Secrétan, directeur du collège d'Aigle, petit volume que je signale à l'attention de mes collègues et sur lequel je me propose de revenir prochainement.

G. COLOMB, régent.

---

## ETUDE DE LANGUE ET EXERCICES DE STYLE

*La grammaire ne donne pas le style*, disait le grand orateur Mirabeau. — C'est par la langue qu'il faut apprendre la langue et non par la grammaire, disait le philosophe allemand Herder, l'un des plus beaux génies de l'Allemagne. Alexandre Vinet et M. Bréal, le célèbre linguiste, ont exprimé des idées analogues ; et malgré cela un certain nombre d'hommes d'école s'obstinent à faire de la grammaire le grand cheval de bataille de tout leur enseignement ; ils s'acharnent à des distinctions subtiles ou à des efforts d'érudition vétilleuse, qui peuvent contribuer à aiguïser l'intelligence mais qui, à coup sûr, n'apprendront jamais aux élèves à s'exprimer avec clarté et agrément. On lit sans doute quelques pages du livre de lecture et on les explique plus ou moins. Mais cela ne suffit pas pour orner l'esprit et polir le langage écrit et parlé. Les beautés littéraires demandent à être mises en relief



par une analyse qui n'a rien de commun avec ce qu'on nomme l'analyse grammaticale et logique.

Le cours de littérature de La Harpe, quoique justement mis à l'écart aujourd'hui en ce qui concerne les principes, peut encore être d'une immense utilité en ce qui concerne l'étude des beautés et des défauts de détail des écrivains, pour se former le style en un mot. — « *Il est bon de passer par Laharpe même quand on doit en sortir* » disait Sainte Beuve, le critique ingénieux et admirable qu'on connaît.

Parmi les exercices les plus propres à former le style et à orner l'esprit, on cite, certes avec raison, celui qui consiste à mettre en prose un morceau de vers; un second, à redire par écrit en d'autres termes ce qui a été dit par un auteur. Il en est un troisième qui consiste à reproduire les différentes manières d'exprimer le même fait, la même idée.

On connaît les deux premiers; le troisième est moins usité et n'est cependant pas le moins profitable soit à la pensée elle-même, soit à l'expression. Nous aimerions à voir ces fructueux exercices tenir une place dans notre revue. Ce serait une rubrique à ajouter à la *Partie pratique* et qui aurait plus d'utilité que bien d'autres exercices purement grammaticaux.

Prenons pour exemple les diverses manières d'exprimer l'annonce de la mort de quelqu'un.

« *Un tel est mort — il n'est plus — il a vécu — il s'est éteint — il a quitté la terre ou la vie — il a fermé les yeux — il est décédé — il a cessé de vivre.* »

A ces manières ordinaires de parler s'en ajoutent d'autres propres à un ordre d'idées particulières comme : *Il a rendu l'âme — il s'est endormi dans le Seigneur — il est entré dans son repos — il a délogé* (style biblique) non connu du public français — *il est parti pour le ciel — pour l'Orient éternel* (style maçonnique).

Voici encore quelques expressions familières pour dire la même chose : *Il est trépassé — il est allé ad patres — il a défunté* (en mauvais français).

Ce qui est plus instructif que ces exemples, c'est d'en chercher le texte dans les auteurs; ainsi l'oraison funèbre de Franklin par Mirabeau commence ainsi :

« Messieurs, Franklin est mort; il est retourné au sein de la divinité; le sage qui affranchit l'Amérique et a versé sur l'Europe des torrents de lumière.....

Ainsi dans André Chénier :

*Elle a vécu Myrto la jeune Tarentine.*

Ainsi encore dans la romance de Joseph, fils de Jacob, par Alexandre Duval, Musique de Méhul !

Hélas près de quitter la vie  
Au jour enfin je suis rendu.

*S'éteindre* signifie mourir doucement comme dans cet exemple de Madame de Genlis : elle s'éteignit à six heures du soir, le 15 avril 1719, âgée de 84 ans. On dit aussi couramment : *une belle intelligence s'est éteinte dernièrement.*

Défunter et déloger dans le sens de mourir ne sont pas dans le *Dictionnaire de Littré.*

On trouvera peut-être, et avec quelques raisons, que nous aurions dû parler encore de certaines locutions en usage quand il s'agit des guerriers morts en combattant : *Ils ont mordu la poussière — il sont restés sur le carreau*, sans parler du vieux verbe *occire* qui n'est usité que familièrement ou par archaïsme : Il n'y eut que mille Bourguignons seulement occis dans la bataille de Grandson. Dans son dernier et capital ouvrage, la *Renaissance*, M. Marc Monnier, de brillante et

regrettable mémoire, dit en parlant d'un mauvais poète espagnol du 15<sup>e</sup> siècle : une chute de mule *occit* fort à propos l'auteur et l'empêcha de continuer son œuvre.

Ces sortes de recherches n'auraient d'autre avantage que de provoquer l'investigation comparative des expressions qui offrent une certaine similitude ou synonymie qu'elles auraient déjà droit à l'attention de l'instituteur et à une place convenable dans l'enseignement.

ALEXANDRE DAGUET.

---

## LA GÉOPLASTIE OU GÉOPLASTIQUE

Ce nom s'est introduit dans la science géographique pour désigner selon les uns, une science, selon d'autres, un art, selon une troisième opinion, une simple habileté (*Fertigkeit*, en allemand).

Toutes ces interprétations ont leur raison d'être, si l'on en croit un des savants qui collaborent au recueil de Gotha ou *Mittheilungen* de Petermann, M. Antoine Steinhauser, conseiller aulique de l'empire autrichien.

La mission de la géoplastie ou des géoplasticiens, est la représentation identique à la nature des irrégularités du sol, le choix de la matière étant affaire d'appréciation. C'est à l'aide de cartes, de reliefs et de mesures de hauteur que procède la géoplastique, quand elle en a à sa disposition. Mais ce dont elle ne saurait se passer, c'est de culture scientifique et d'un goût artistique en rapport avec le travail plastique qui lui incombe. C'est par là qu'elle suppléera à ce qui lui manque en appareils auxiliaires.

Entre le sculpteur sur bois qui façonne des têtes pour les magasins de tabacs ou pour les coiffeurs, et le statuaire qui taille le marbre pour en faire des portraits en buste, il y a certes une grande distance. L'œil de l'artiste voit plus haut et plus loin que celui de l'artisan, et il n'est pas du tout indifférent que le géoplasticien possède ou non le talent du dessinateur. Il est cependant dans la géoplastique certains cas où les talents artistiques ne suffisent pas et où la connaissance de la géographie, de la géologie et des sciences auxiliaires est impérieusement réclamée. Le manque de ces connaissances se fera surtout sentir lorsqu'il s'agit de construire des reliefs sans avoir les secours et le matériel nécessaires.

Ce n'est guère que depuis vingt ans que le géoplasticien peut se mouvoir à l'aise, car auparavant l'absence de bonnes cartes lui rendait sa tâche bien difficile ; encore les bonnes cartes étaient-elles faites sur une trop petite échelle. Les cartes conçues sur une plus grande échelle n'étaient pas accessibles, ou ne l'étaient que dans des circonstances exceptionnelles. Bien souvent aussi les grandes cartes n'étaient pas exécutées avec assez de soin et trahissaient une étude superficielle.

Il en était de même de la triangulation ; les points de premier et de second ordre étaient seuls mesurés d'une façon trigonométrique.....

A. D.

## BIBLIOGRAPHIE

*Livre de lecture* pour les écoles primaires de Fribourg. — Degré inférieur. — Relié : 50 centimes.

Voici un bon petit ouvrage, dont la matière est bien choisie et bien distribuée. Il est divisé en sept parties, savoir : l'école, la maison paternelle, les alentours de la maison, les vêtements, les parties du corps et les sens, alimentation, les divisions du temps. Dans chaque partie on trouve des descriptions, des narrations, et de petites poésies : le tout forme une encyclopédie de la première enfance. Nous nous étonnons cependant du sans-gêne avec lequel on a puisé dans d'autres ouvrages sans jamais indiquer les auteurs des morceaux (1). Les nombreuses images que ce livre renferme sont d'une grande netteté et l'impression, comme le papier, ne laisse rien à désirer.

---

*Guide d'économie domestique*, à l'usage des jeunes filles, par M<sup>me</sup> J. BÉCHET. — Lausanne, F. Payot. — Prix cartonné, 1 fr.

Encore un bon livre pour les écoles : les jeunes filles y trouveront, ainsi que le dit l'auteur, une partie de ce qui peut les faire apprécier et aimer, comme aussi ce qui peut les familiariser avec les différentes occupations du ménage et la bonne tenue d'une maison. Dans la première partie, M<sup>me</sup> Béchet parle aux jeunes filles de leurs devoirs dans la famille, de la politesse, de la toilette et de la tenue du corps. Elle consacre la seconde partie à la tenue de la maison, aux combustibles et à l'éclairage ; la troisième à la préparation des aliments ; la quatrième au blanchissage du linge et à l'entretien des vêtements. Les recettes sont nombreuses et pratiques ; le style se fait remarquer par sa précision et sa simplicité.

F. A.

---

## ANECDOTES SCOLAIRES

*La maîtresse* : Quel est le plus grand homme de l'histoire ancienne ?

*L'élève* : Goliath.

*Le maître* : Que firent les Israélites après le passage de la mer Rouge ?

*L'élève* : Ils mirent sécher leurs habits.

*Le maître d'histoire* : Que restait-il aux Français après l'incendie de Moscou ?

*L'élève* : Les cendres de la grande ville.

(1) 24 sujets sont textuellement reproduits de nos *Descriptions et Narrations* et aucune autorisation n'a été demandée.

*La maman* : De tous les soldats de plomb que ton grand-papa t'a donnés au nouvel-an, une grande partie ont la jambe et le bras cassés.

*Albert pleurant* : J'ai voulu en faire des invalides.

*Education moderne des enfants*. — *Un monsieur* : Que fait votre garçon en classe ?

*La mère* : Merci, monsieur, il est très content. Il n'a pas eu de sujets de plainte jusqu'ici. (*Feuilles volantes de Munich*).

Il y avait une élection à Görlitz, en Silésie, et le vote se faisait dans une salle de la maison d'école. Une jeune fille se présente, ses livres sous le bras, et s'approche timidement de la table sur laquelle était déposée l'urne électorale. — Que veux-tu, petite ? demande le président du bureau. — Je voudrais voter. — Et pour qui ? demande le président. — Pour Monsieur notre instituteur ! — Bien, bien ; nous allons en prendre note ; tu peux te retirer, reprit le chef du bureau, au milieu de l'hilarité générale de l'assistance, à laquelle faisait chorus celle des malignes compagnes de la naïve écolière qu'elles avaient poussée à cette démarche.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

SCHWYZ. — L'un des religieux de l'abbaye, le père Gabriel Meier, bibliothécaire en titre, a reçu de l'Académie royale de Vienne, la somme de 1,250 francs pour son travail sur l'*Histoire de l'instruction publique en Allemagne, depuis les temps anciens jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle*. Le premier prix (3,100 fr.) a été adjugé à M. le chanoine et D<sup>r</sup> Specht, doyen du Chapitre de Munich. (*Schweizerischer Schularchiv de Zurich*.)

ARGOVIE. — A Möklin, l'instituteur octogénaire, M. François Muller, a été réélu par la commune. Honneur disent les *Feuilles pour l'école chrétienne de Berne*, du 7 février, à ce vétéran de l'école et à la commune qui l'a jugé digne d'une réélection.

VAUD. — Plusieurs conférences, celles d'Aigle, Moudon, Vevey, Nyon, se sont prononcées contre l'introduction des travaux manuels à l'école primaire. Nous attendons une correspondance promise sur ce fait et sur ceux qui pourraient se produire dans ce sens ou dans un sens inverse.

FRANCE. — A l'occasion du Congrès du Havre, un journal scolaire de Paris, la *Tribune des instituteurs et des institutrices*, rappelle qu'elle avait lancé l'idée d'un *Congrès libre et non officiel des instituteurs*, c'est-à-dire de délégués librement choisis par leurs collègues. Mais ce Congrès libre n'a pas plu au ministre



Fallières. Or, la *Tribune* ne pense pas qu'on puisse contester le caractère tout officiel d'un Congrès dont les présidents et vice-présidents ont tous été choisis parmi les *hauts fonctionnaires de l'Etat*. « La liberté de la parole n'en sera pas atteinte sans » doute, mais bien la liberté d'esprit. » La *Tribune* n'approuve pas non plus l'invitation adressée aux Belges, Suisses, Anglais, comme n'étant guère compétents pour éclairer les Français sur leurs besoins matériels, intellectuels et moraux. Bien exclusive, un peu morose et intransigeante la *Tribune* !!!

ANGLETERRE. — Il s'est formé à Londres une société pour s'occuper des enfants qui sont trop maltraités par leurs parents. Elle en a recueilli 150. Puisse Dieu bénir cette œuvre de sainte charité. Si cette société est particulièrement nécessaire à Londres, ce cloaque de misères humaines, combien d'autres pays en auraient besoin, la Suisse comprise.

ITALIE. — Le 5<sup>e</sup> congrès des instituteurs italiens aura lieu cette année 1885, à Turin, du 15 au 21 septembre. Les questions posées sont : Quel caractère doit revêtir l'école élémentaire pour répondre aux exigences de la nation ? — Etablissement d'une caisse générale de retraite pour les instituteurs. — Le travail manuel à l'école populaire. — Confédération italienne des Sociétés pédagogiques. — Des moyens à mettre en œuvre par les instituteurs pour améliorer leur position matérielle et morale.

ALLEMAGNE. — Gorlitz, en Silésie, verra, les jours prochains, se réunir dans ses murs un congrès scolaire, qui discutera la question des travaux manuels.

— Une école se titrant du nom pompeux d'Académie s'est ouverte cette année à Neustadt dans le Meklenbourg. Cette académie des *ramoneurs*, car tel est son nom, enseignera la lecture, l'écriture, l'allemand, la construction d'appareils propres à l'art du ramonage, le dessin et les dispositions de la police des bâtiments.

AUTRICHE. — L'évêque de Linz, Mgr Rudigier, avait accusé l'instituteur Rohrweck de faire dans ses leçons de la propagande anti-catholique. Les élèves de l'école, interrogés sur les points incriminés par le Conseil d'école de Freistadt, dont dépend l'école de Leonsfeld, où enseigne M. Rohrweck ont répondu dans un sens orthodoxe et conforme au texte du manuel approuvé. A la suite du rapport de l'Inspecteur d'écoles de la contrée, le Conseil supérieur de l'Autriche, dans sa séance du 12 octobre, a déclaré à la presque unanimité, la plainte de Mgr Rudigier non fondée, et, partant, il a refusé de déplacer l'instituteur comme le demandait le prélat. En revanche, M. Rohrweck a été invité à ne s'étayer dans son enseignement *que sur des faits reconnus authentiques*.

Cette dernière décision a été prise par 6 voix contre 5. Le Rabbín a voté avec la majorité. Néanmoins, l'évêque a persisté dans son acte d'accusation, et a invité l'instituteur à venir se



justifier, le menaçant d'excommunication, s'il s'y refusait. L'instituteur ne s'est pas conformé à la citation, et le prélat aurait sans doute donné suite à sa mesure, lorsque la mort est venue le surprendre, et l'affaire en est restée là. (Extrait des *Freie pädagogische Blätter* de Vienne et d'autres journaux).

— Il résulte d'une pétition adressée à la diète ou Landtag du Tyrol, par 1166 instituteurs que la moyenne des traitements dans ce pays de montagnes ne dépasse pas 173 florins. Ce n'est que dans les villes, Inspruck, Bozen, Trente, Roveredo que la position du corps enseignant est un peu meilleure. Dans le Tyrol italien, au contraire, la position est plus mauvaise encore que dans la partie allemande. (*Freie pädagogische Blätter* de Vienne).

— Le noble archevêque de Vienne, Milde, connu comme un pédagogue de grand mérite et qui a eu le secret de plaire à tous ceux qui aiment le beau et le vrai, sans distinction de confession et d'opinion, a laissé un fonds de 21,000 florins dont le revenu est affecté en faveur de 94 ecclésiastiques et de 111 instituteurs.

---

## LA MOISSON

---

Déjà chante l'alouette ;  
Déjà blanchit l'horizon ;  
De la nuit l'ombre discrète  
Ne couvre plus la maison.

Soudain de l'Orient un trait de feu s'élançe ;  
Aux baisers du soleil, le sommet de nos monts  
Tressaille et respandit ; le calme et le silence  
Règnent encor au sein des paisibles vallons.  
Debout, amis ! car l'aurore  
A paru. Vite au labeur.  
Dans son lit ne reste encore  
Que le mauvais laboureur.

Holà, les ouvriers ! votre faux sur l'épaule,  
Votre meule au côté, puis un coup de vin blanc  
Pour vous donner du cœur. Il faut, sur ma parole,  
Que tout mon blé, demain, soit couché sur le flanc.  
Alors la bande joyeuse  
Des aoûtérons s'ébranlant,  
Part et jette insoucieuse  
Toutes ses chansons au vent.

C'est l'été, la saison où la nature en fête  
Etale ses trésors aux yeux du paysan,  
Où les jaunes épis courbent leur lourde tête  
Sous le poids des rayons d'un soleil bienfaisant.  
L'acier de la faux tranchante  
S abat sur la moisson d'or ;  
La chaleur est accablante,  
Mais nul ne se plaint encor,

Car le maître a voulu de ces gosiers arides  
Apaiser les tourments, et son vin généreux,  
Produit de nos coteaux, devant ces yeux avides  
Va couler largement, agréable et mousseux.

Puis, la faux impitoyable  
Reprend son œuvre de mort,  
Car chacun se sent capable  
D'un plus énergique effort.

C'est midi, maintenant. La cloche de l'église  
Réveille les échos de notre vieille tour  
Où dorment les hiboux jusqu'à ce que la brise  
Du soir ait remplacé les feux brûlants du jour.

La servante, sur sa tête,  
Apporte les provisions.  
Aussitôt chacun s'arrête,  
Profitant de l'occasion

Pour essuyer son front d'où la sueur ruisselle  
Et respirer un peu avant que de s'asseoir  
Devant le plat qui fume et la grosse vaisselle.  
Commune, mais aussi luisante qu'un miroir.

C'est un plaisir de voir comme  
Disparaît la ration ;  
Puis, de faire un léger somme  
Tous ont la tentation.

Voyez-les s'allonger à l'ombre des grands chênes,  
La tête dans les mains, le chapeau sur les yeux.  
Ne les dérangeons pas ; leurs sonores haleines  
Marchent à l'unisson sous la voûte des cieux.

Mais le repos déjà cesse  
Et retentit le signal  
Au travail ; chacun s'empresse  
En marchant d'un pas égal.

De nouveau, sous le fer, tombent vos blondes têtes,  
O vous, l'espoir de l'humble et vaillant laboureur !  
Avez-vous pu partir, gentilles allouettes ?  
Vos oisillons sont-ils à l'abri du malheur ?

Et le barillet circule  
Au milieu des gais propos ;  
Pour boire, aucun ne recule ;  
Puis on reprend les travaux.

Et quand le roi du jour, au bout de sa carrière  
Nous abandonnera, laissant notre horizon  
Vaguement éclairé par la pâle courrière  
Des nuits, vous chanterez en rentrant la moisson.

Veille donc, ô Providence !  
Sur notre humble et vieux clocher.  
Le garde passe..... silence !  
Que chacun s'aïlle coucher.

JOSEPH BOCQUET.

Choulex, avril 1885.

## PARTIE PRATIQUE.

### FRANÇAIS

#### QUALITÉS DES FORMES DE COMPOSITION.

Les qualités générales du style sont connues de tous ceux qu'un brevet de capacité autorise à enseigner dans les écoles populaires. La clarté, la correction, la précision, la convenance, la logique, l'unité, sont nécessaires à toute composition littéraire.

Le *Récit* ne demande pas d'autres qualités.

La *Lettre* exige avant tout, de la part de celui qui l'écrit, de la prudence, de la politesse et de la modestie ; destinée à un ami, à un parent, elle doit en outre être simple, cordiale, affectueuse ; si elle s'adresse à une personne âgée ou à un supérieur, elle exprimera des sentiments de respect, de vénération, d'obéissance, de dévouement ; quant aux lettres d'affaires, elles demandent particulièrement de la concision et du bon sens. Il est presque superflu de rappeler au personnel enseignant que les élèves ne doivent pas commencer une lettre par des phrases comme celles-ci : *Je prends la plume pour...* etc. *Je vous écris ces quelques lignes...* etc. Mais il peut être utile de mettre les littérateurs inexpérimentés en garde contre l'abus des *je*, des *moi*, des *nous*, contre l'usage trop fréquent des participes présents, contre les tournures de phrases commençant par *comme*, etc., etc. Les formes diverses de la suscription et des salutations doivent être apprises avec exemples et détails nombreux.

Dans le corps d'une lettre, il est convenable de rappeler à propos le titre mis en vedette : *monsieur, madame, mademoiselle, cher ami*, etc.

Si l'on répond à une ou plusieurs lettres, on peut commencer par en accuser réception, en rappelant leur date ; cela est indispensable dans les lettres d'affaires.

La politesse ne permet pas d'employer l'interrogation ou l'injonction dans une lettre à un supérieur, excepté dans les formes suivantes : *Permettez-moi, monsieur*, etc. ; *Veillez excuser la liberté que je prends*, etc. ; *Daignez agréer*, etc. C'est encore une impolitesse quand on fait mention des parents de ceux à qui l'on écrit de les désigner en disant simplement : *votre père, votre mère, votre sœur*. On doit dire : *monsieur votre père, madame votre mère*. Enfin, il faut éviter dans toute lettre l'enflure, l'emphase et la boursouffure.

(*A suivre.*)

#### Devoirs.

##### *La tache d'huile.*

Un enfant avait par mégarde versé de l'huile sur une tapisserie. Honteux de sa maladresse et voulant la réparer, il appliqua sur

l'endroit taché une feuille de papier. Hélas ! le soir même, la tache d'huile s'était communiquée au papier blanc.

« Cette tache est bien obstinée, pensa l'enfant ; mais je vais faire en sorte qu'elle ne reparaitra plus ! »

Et il appliqua une nouvelle feuille de papier, plus épaisse que la première.

Le lendemain, cette feuille était encore tachée. L'enfant fut surpris. « Mon ami, lui dit son père, cette tache d'huile est la frappante image du vice, qui se communique à tout ce qui l'approche. Si tu veux conserver la pureté de ton cœur, évite toujours la compagnie des hommes corrompus. »

Donner à cette narration la forme de la lettre, en supposant que l'enfant auquel l'aventure est arrivée la raconte à un camarade.

---

*Lettre à un ami malade.*

Mon cher René,

Je viens d'apprendre que tu es malade. Cette nouvelle m'attriste profondément. Le jour et la nuit, je suis en esprit auprès de ton lit. Tu souffres, et cette pensée ne me quitte pas un seul instant. Dieu seul sait quelle part je prends à tes souffrances.

Il est un moyen de hâter ta guérison, mon bon René : c'est de suivre ponctuellement les avis du médecin. Il te prescrit des médicaments qui te soulèvent le cœur ; tu dois te faire violence pour les prendre. On te refuse même toute nourriture. Sache vaincre ce dégoût et supporter cette privation. C'est pour te guérir, c'est pour te conserver à l'affection de tes chers parents et de tes amis que le médecin t'ordonne ce régime. Mets ta confiance en Dieu, offre-lui tes souffrances ; rappelle-toi ces paroles du divin Rédempteur : « *Heureux ceux qui souffrent.* » Tu puiseras dans cette pensée le courage et la résignation dont tu as besoin.

Chaque jour, je prie pour toi, René ; je demande au ciel ton rétablissement : mes prières seront exaucées, j'en ai la douce espérance. Bientôt tu entreras en convalescence ; tu quitteras ce lit où la maladie te retient en ce moment ; tu reprendras tes études, tes promenades et tes jeux.

Sois donc courageux et résigné, mon cher René, et l'heureux jour de ta guérison ne se fera pas longtemps attendre.

A toi de cœur.

(J.-B. CHAPPUSET. — *Maître populaire de style.*)

Lire cette lettre aux élèves et leur en demander ensuite la reproduction.

RÉCAPITULATION.

*Accent littéraire et formes de style.* — Le caractère *particulier* de la Suisse c'est l'infinité des détails, et, par conséquent, une variété sans bornes. Je ne parle pas ici de ses jours de pluie, quand la couronne des monts se résout en ondes qui couvrent au loin les plaines ; quand les lacs et les horizons de montagnes se confondent ; ce sont les jours de deuil de cette contrée ; un vaste crêpe grisâtre s'étend sur elle comme un linceul. Mais il faut la voir sourire et s'épanouir au soleil ; alors, quand on aperçoit d'un même coup d'œil l'albâtre *pur* des glaciers *blancs*, le velours *violet* des gazons, le vert *tendre* des prairies, les clochers *pourpres* de quelques églises, les vagues *agitées* des lacs, qui s'étendent comme un tapis *d'émeraudes*, et les gradins *noirs* des monts *granitiques* chargés de sapins et de mélèzes ; c'est alors que l'étonnement saisit le cœur. (D'après U. Guinand).

Dictier ce morceau ou le copier au tableau noir, en omettant les expressions soulignées. — Souligner les mots auxquels se rapportent ces épithètes et faire retrouver celles-ci par les élèves. — Ajouter encore des épithètes à d'autres mots à choix dans le morceau. — Transformer les phrases par l'application de l'inversion, de l'interrogation, de l'injonction, de l'exclamation.

*Devoirs divers.* — Synonymes des mots : *particulier, infinité, couvrent, contrée, vaste, crêpe, linceul, etc.* — Dérivés et composés de : *caractère, borne, jour, couronne, mont, onde, soleil, œil, sapin, cœur.* — Noms en *ail* qui, comme *détail*, prennent un *s* au pluriel. — Difficultés orthographiques du verbe *résoudre* et de ceux qui lui ressemblent.

F. ALLEMAND.

**Dictée.**

(Degré supérieur)

*Un incendie.*

Dans le silence de la nuit, un cri, suivi bientôt de cent cris, a réveillé le village endormi. Le tocsin résonne et de son timbre lugubre remplit les rues désertes. Toutes les fenêtres s'illuminent ; chacun sort de sa demeure et veut connaître le lieu du sinistre. Hommes et chevaux courent vers la pompe toujours prête, et l'entraînent dans la direction de la forêt. Une vaste ferme est devenue la proie des flammes ; la fumée s'élève en nuages épais et obscurs ; les poutres embrasées craquent sous l'élément destructeur. Les sauveteurs accourus travaillent avec agilité et dévouement, mais, sortis en toute hâte de leur étable, les bestiaux épouvantés s'y précipitent de nouveau ; les pompes lancent en vain des colonnes d'eau sur la toiture enflammée : la citerne s'épuise et il ne reste plus au malheureux propriétaire



qu'à contempler l'immense brasier où se trouvent ensevelis pêle-mêle tant d'espérances et tant de biens.

L. CHENEVARD, instit. à Serrières.

---

## LEÇON DE CHOSES

---

### **La basse-cour**

Il fait bien chaud aujourd'hui dans la classe ; vous avez de la peine à tenir vos yeux ouverts et vous remuez sans cesse. Enfants, mettez vos chapeaux, sans bruit, les petites filles prendront leurs ombrelles pour protéger leurs bras nus contre l'ardeur du soleil : nous allons faire une petite promenade à la ferme des *Grands-Champs*. Nous reviendrons à 4 heures, laissez vos effets en classe pour ne pas vous échauffer davantage. — Restez tous autour de moi, nous jouirons ensemble des magnificences de la nature. Voilà Paul qui s'éloigne déjà, Pierre le suit de près. Ils connaissent la *source de St-Nicolas*, ils ont hâte de se désaltérer de son eau fraîche et pure. Appelez-les qu'ils ne commettent pas une imprudence, vous savez qu'il n'est pas bon de boire de l'eau froide quand on est en transpiration, il peut en résulter de très graves conséquences. Asseyez-vous à l'ombre de ce grand hêtre, puis quand vous serez un peu reposés, vous pourrez vous rafraîchir les mains et la figure. Je vous donnerai aussi un peu d'eau avec du sucre et quelques gouttes de rhum et vous serez tous bien dispos pour continuer votre route. — Nous apercevons déjà là-bas la ferme des *Grands-Champs* ; son toit se dessine devant nous comme une ligne noire au milieu de flots de verdure. Quelle fraîcheur doit régner sous ces grands tilleuls touffus ! Pressons le pas, nous y serons dans quelques minutes. On entend le chant du coq, le gloussement des poules, le roucoulement des pigeons ; voilà la fermière, qui leur apporte leur nourriture dans son tablier... Approchez-vous de la grille pour mieux profiter du beau spectacle que va nous offrir tout ce monde ailé. Voyez cette poule ; elle est entourée d'une vingtaine de poussins. Quel amour ! comme elle les appelle et sait les rassembler ! Elle est inquiète lorsqu'ils s'écartent ! Elle ne vit que pour ses pauvres petits, trop faibles encore pour subvenir à leurs premiers besoins. Un oiseau de proie vient-il à passer dans les airs et projeter son ombre dans la basse-cour, vite la poule étend ses ailes pour protéger sa tendre couvée et la défendre, s'il le faut, au péril de sa vie. Quels trésors d'amour Dieu a su renfermer dans le cœur d'une mère. Aimez aussi la vôtre et suivez ses sages conseils. — Voici venir le coq : c'est le roi du poulailier. Quelle grâce et quelle fierté ! Il ne s'arrête pas à avaler des grains d'orge : la tête haute, il tient à étaler devant nos yeux toute la splendeur de son plumage. C'est le symbole de la vigilance et de la bravoure ; les anciens Gaulois l'avaient pris

pour emblème et c'est aussi pourquoi nous le retrouvons gravé sur les pièces d'or de la République française. — Que peut avoir cette poule qui s'avance si prestement en faisant entendre un air inaccoutumé? Elle vient de déposer un œuf dans le nid. Et ce n'est pas là tout le rapport que peut en retirer le fermier; ne lui donne-t-elle pas après sa mort une chair savoureuse et facile à digérer?

Passons au compartiment des dindons et des dindes, si connus par la finesse et le goût de leur viande. Ce sont des oiseaux de grande taille, habillés de noir, avec une tête ronde et un bec court; sur ce dernier pend un morceau de chair qui peut affecter les couleurs les plus diverses. Agitez un mouchoir rouge devant lui et répétez en chœur: « Plus rouge que toi! » Le voyez-vous changer les nuances de sa peau? De blanc, il est devenu bleu, puis d'un rouge sang écarlate. Quelle prétention! il voudrait passer pour le plus huppé de la basse-cour! Et cependant, quelle taille massive, quel cri détestable, quelle pose défectueuse, que de marques d'infériorité sur les autres animaux domestiques! Tenez, voilà la dinde qui vient de marcher étourdiment sur son jeune *dindonneau* sans se soucier du mal qu'elle peut lui avoir causé; on a bien raison de qualifier une sottise en lui disant que c'est une dinde! Sans ses œufs qui sont plus grands que ceux d'une poule et sa chair qui est recherchée des gourmets, l'homme ne l'aurait jamais pris à son service; il l'aurait laissé vivre dans les forêts des contrées fertiles, pour le tirer à son passage, dans quelques-unes de nos contrées, lorsqu'il émigre.

Poursuivons notre étude et arrivons au paon. C'est bien lui qui peut se flatter de faire l'ornement de la ferme. Le voilà qui fait la roue avec sa queue pour nous permettre d'admirer les perles, les diamants, les rubis qui y étincellent. La soie et l'or ont été semés à profusion sur tout son plumage; malheureusement son cri défectueux et ses pieds difformes déparent un peu cette merveilleuse beauté — on ne peut tout avoir! — Derrière, dans cette cage plus petite, se trouve le faisan aux riches couleurs. — Ici, c'est la turbulente, querelleuse et criarde pintade, qu'on renoncerait à élever sans sa fécondité extraordinaire et les qualités excessives de sa chair.

Nous voilà arrivés, sans trop de peine, à l'extrémité de la basse-cour. Voyons encore là-bas, sous l'ombrage de ces saules, quels oiseaux se meuvent si aisément sur cette mare. Ce sont des cygnes, des oies et des canards. Remarquez la grâce de leurs mouvements; ils se soutiennent sur l'eau et s'y abandonnent sans inquiétude. Sur terre, ils auraient une marche lourde et pénible qui nous les ferait prendre pour des paralytiques. C'est que la conformation de leur corps est bien faite pour l'ornementation de la surface de l'onde: des pieds *palmés* et leur corps matelassé d'une ouate huileuse imperméable à l'humidité, n'est-ce pas suffisant pour pouvoir jouir des agréments de l'élément liquide sans en subir les conséquences funestes? — Encore un dernier regard sur cette

quantité de pigeons qui viennent, à notre approche, de s'envoler sur le toit. Ils s'attachent à leur demeure et y reviennent toujours : ils établissent la transition entre les oiseaux de basse-cour que nous venons d'énumérer, et les oiseaux qui jouissent de leur pleine liberté et dont nous parlerons à la prochaine occasion.

TRAVAIL ÉCRIT. — Comment faut-il se désaltérer quand on a chaud ? Nommez les oiseaux de basse-cour que nous avons étudiés. Parlez de la poule, de sa tendresse pour ses poussins, de son utilité. Que savez-vous du coq ? De quoi est-il l'emblème ? Que fait la poule quand elle a pondu ? Décrire les dindons et les dindes. Comment peut-on provoquer un changement de couleurs de son espèce de crête ? Parlez du paon, du faisan de la pintade. Pourquoi les cygnes, les oies et les canards peuvent-ils si bien se soutenir sur l'eau ? Quelles sont les qualités du pigeon ?

AUG<sup>te</sup> JAQUET.

### MATHÉMATIQUES.

*Problèmes donnés à l'examen de Sonceboz.*

1. Le tunnel du Saint-Gothard a 14,912 mètres de longueur ; le train direct met en moyenne 22 minutes pour le traverser. Quel temps met-il pour parcourir un kilomètre ? Quelle est la longueur parcourue en une minute ?

*Rép.* : 1 min. 28 sec., et 677 m. 8.

2. Le parquet d'une chambre de 3<sup>m</sup>70 sur 3<sup>m</sup>85 a été payé 135 fr. 32 3/4. Quel est le prix du mètre carré ?

*Rép.* : 9 fr. 50.

3. Une marchande achète à la campagne des œufs à 85 centimes la douzaine et les revend en ville à 10 centimes pièce. Elle a gagné 7 francs sur son marché. Combien a-t-elle vendu d'œufs ?

*Rép.* : 20 douzaines.

4. On demande le poids de l'air renfermé dans une salle de 10<sup>m</sup>4 de long sur 9<sup>m</sup>6 de large et 3<sup>m</sup>2 de haut, sachant qu'un litre d'air pèse 1 gr. 3.

*Rép.* : 415 gr. 33.

5. Un cultivateur a emprunté 454 fr. à 4 1/2 %, le 15 octobre 1884 ; il rembourse capital et intérêt le 31 mars 1885. Que doit-il en tout ?

*Rép.* : 463 fr. 80.

6. Un négociant a acheté 350 litres de vin blanc à 45 francs l'hectolitre, 475 litres à 54 fr., et 585 litres de vin rouge à 63 fr. l'hectolitre. On lui fait une remise de 5 % pour comptant. Que paie-t-il ?

*Rép.* : 743 fr. 42.



## RÉGENTES.

1. *Trey*. — 500 fr., logement, jardin et 3 stères de bois. — Examen le 9 juillet.

2. *Ste-Croix*. — (Classe mixte de l'Auberson) 1050 fr. pour toutes choses. — Examen le 14 juillet à S<sup>te</sup>-Croix.

### COLLÈGE ET ÉCOLE supérieure d'Yverdon

Un concours est ouvert pour la nomination d'un INSTITUTEUR chargé de l'enseignement des diverses branches de l'ARITHMÉTIQUE et des MATHÉMATIQUES au Collège et à l'École supérieure. Le traitement est de 2,400 fr. pour 32 heures de leçons par semaine.

Les offres de service peuvent être adressées jusqu'au 13 juillet à M. le président de la Commission des écoles d'Yverdon.

L'examen aura lieu le 14 juillet, à 8 heures du matin. (H-1496-L)

### Imprimerie V. MICHEL

PORRENTRUY

— 0 —

Fournitures scolaires

—

CARTES

de la

Suisse, de l'Europe & Mappemonde

### Librairie V. MICHEL, à Porrentruy

*Ouvrage recommandé aux autorités communales et scolaires*

# LA FORÊT

Manière de la rajourner, de la soigner et d'en utiliser les produits

**Ouvrage dédié au peuple suisse**

par E. LANDOLT, *inspecteur général des forêts,*  
*professeur de sciences forestières, à Zurich*

Publié sous les auspices de la Société des forestiers suisses

Traduit de l'allemand en français

par **X. AMUAT,**

*inspecteur des forêts de l'arrondissement de Porrentruy.*

Un fort volume de 500 pages illustré.

PRIX: Broché, 4 fr. 50. — Cartonné, 5 fr.



POUR  
**INSERTIONS**

DANS TOUS LES

**JOURNAUX**

du **CANTON**, de **SUISSE** et de **L'ETRANGER**  
la de de

S'adresser à l'agence de publicité

**HAASENSTEIN & VOGLER**

**GENÈVE**

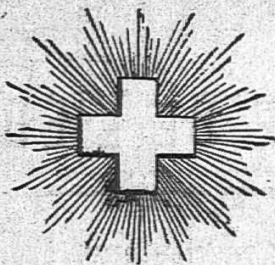
LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER  
BALE, BERNE, ZÜRICH

etc., etc., etc.



XXI<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 14.



PORRENTROY

15 Juillet 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse . . . . . 5 fr. par an.  
Pour l'Etranger . . . . . 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne . . . . . 25 centimes  
ou son espace.

# L'ÉDUCATEUR

## REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

### SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

#### RÉDACTION

M. le D<sup>r</sup> **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. **A. Jaquet** et **F. Allemant**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'*Educateur* annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

**Adresser**

- à M. le D<sup>r</sup> *Daguet*, à *Neuchâtel*, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. *A. Jaquet*, maître secondaire, à *Porrentruy*, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. *F. Allemant*, maître à l'École modèle, à *Porrentruy*, les communications relatives à la langue française.
- à M. *C. Colliat*, instituteur à *Porrentruy*, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

#### GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

**Comité central.** VAUD : MM. *Colomb, Mutruw, Hermenjat, Roux* et *Tharin*. — NEUCHÂTEL : MM. *Villommet, Miéville* et *Sauser*. — GENÈVE : MM. *Charrey, Dussaud* et *Thorens*. — JURA BERNOIS : MM. *Schaffter* et *Merceral*. — FRIBOURG : M. *Ducotterd*. — VALAIS : M. *Bruttin*. — SUISSE ALLEMANDE : M. *Gunzinger*.

**Comité directeur :** MM. *G. Breuleux*, directeur de l'École normale de Porrentruy, président. — *E. Meyer*, recteur de l'École cantonale de Porrentruy, vice-président. — *G. Schaller*, inspecteur d'écoles, secrétaire. — *A. Jaquet*, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — *C. Colliat*, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

**Suppléants :** MM. *F. Allemant*, maître à l'École modèle de Porrentruy. — *A. Auberson*, maître à l'École normale de Porrentruy. — *F. Guélat*, instituteur à Bure (Jura bernois).

#### ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

**HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève** RUE DES MOULINS  
ET QUAI DE L'ÎLE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTROY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885



# GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

---

Reçu de M. Bouyer, instituteur, Montaigut, Creuse (France), la somme de 12 fr. pour deux abonnements, plus 1 franc pour la Caisse mutuelle; de M. E.-A. Sunier, Stadhouderskade, Amsterdam (Hollande), le montant de son abonnement (6 fr).

---

## Abonnés de l'étranger

A ceux de nos abonnés de l'étranger qui, à ce jour, ont oublié de payer leur abonnement à l'*Educateur* pour 1885, nous renouvelons notre prière de vouloir bien s'en acquitter *de suite*, en adressant un *mandat postal de 6 francs* à M. COLLIAT, gérant de l'*Educateur*, à PORRENTROY (Jura bernois).

---

# CANTON DE VAUD

---

## CONCOURS

### RÉGENTS.

1. *Poliez-le-Grand*. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et bois. — Examen le 17 juillet. (Service d'église et cours complémentaires).

2. *Payerne*. — 1400 fr., logement, jardin et plantage ou une indemnité. — Examen le 27 juillet. (Service d'église et cours complémentaires).

3. *Villars-Bozon*. — 1400 fr., logement, jardin, plantage, 6 stères de bois et 100 fagots. — Examen à l'Isle, le 25 juillet. (Service d'église et cours complémentaires).

4. *Vuitteboeuf*. — 1400 fr., logement, jardin, plantage et 5 stères de bois. — Examen le 27 juillet. (Fonctions d'église).

### RÉGENTES.

1. *Apples*. — 900 fr., logement, jardin, 8 stères de bois et 100 fascines.

2. *Rougemont*. — 900 fr., logement, plantage ou une indemnité convenable. — Examen le 28 août à Rougemont.